Appel du Front de Gauche
pour une économie sociale et solidaire de transformation !

Le refus du capitalisme et du productivisme est à l'ordre du jour : nombreux sont ceux et celles, en recherche de solutions alternatives à finalité humaine et sociale, qui veulent maîtriser leurs propres affaires.

La résistance des travailleurs et des citoyens remet sur le devant de la scène l'aspiration à une alternative au système économique basé sur les seuls profits financiers. Les Fralib, qui fabriquent le Thé Eléphant, luttent pour refuser la délocalisation de leur entreprise et pour la transformer en coopérative. Les imprimeurs d'Helio Corbeil, les salariés de Ceralep et les métallos des Aciéries de Ploermel ont déjà réussi cette mutation.

Les mouvements d'éducation populaire et les associations citoyennes sont entrés en résistance contre les mesures liberticides et mortifères pour la vie démocratique du gouvernement Sarkozy-Fillon, lequel s'acharne à vouloir faire passer les associations sous les fourches caudines de la marchandisation et de la concurrence.

Le Front de Gauche met tout en œuvre pour soutenir la mobilisation des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), associations, mutuelles, coopératives, comités d'entreprises. Le développement de l'ESS n'est pas une affaire marginale. Il est essentiel dans la construction d'un nouveau système économique. Les principes de non lucrativité, de démocratie, de solidarité et d'égalité sont au cœur du projet de transformation sociale et écologique. C'est pourquoi l'ESS devra figurer dans les programmes d'histoire et d'économie des collèges et lycées comme dans les universités.

Nous entendons également agir aux plans européen et international. Cela exigera :
- de s'affranchir du Traité de Lisbonne et exclura d'entrer dans le Mécanisme Européen de Stabilité qui interdit toute possibilité autre que le libéralisme
- de contraindre au respect des orientations du BIT qui devront primer sur les orientations de l'OMC.

Prendre en compte le défi écologique

Chacun a conscience aujourd'hui que la catastrophe écologique remet potentiellement en cause les conditions même de la vie humaine sur Terre. Elle est en majeure partie le résultat des logiques capitalistes et productivistes du profit maximal et de court terme.

Nous proposons la planification écologique comme moyen de redéfinir nos modes de production et de consommation. Elle permettra de préciser les orientations et les investissements publics nécessaires pour enclencher une transition écologique et promouvoir un développement humain durable et solidaire créateur d'emplois et facteur d'égalité sociale.

Il s'agit d'une ambition nationale, voire européenne, de relocalisation, de reconversion écologique et sociale de l'économie et de priorité aux circuits courts et à l'économie circulaire dans une démarche d'intérêt général.

Cette ambition exigera un considérable effort de recherche. Par exemple :
- Assumer la maîtrise publique, sociale et démocratique du secteur de l'énergie, seule garante de la transparence, de l'indépendance, de l'expertise et de la qualité des installations et des exploitations. À cet effet, nous créerons un pôle public de l'énergie (EDF, GDF, Areva et Total renationalisés). Citoyens et salariés seront associés à sa gestion et à son contrôle.
- Agir pour la création d'un tel pôle public au plan européen.

Les acteurs sociaux auront toute leur place pour développer leurs activités : aux pouvoirs publics la maîtrise absolue de la distribution, et nous favoriserons, pour la production d'énergie, le développement de structures coopératives locales, au plus près des territoires.

La transition écologique implique une planification tenant compte des enjeux industriels et sociaux. Elle s'appuiera sur un plan et un budget pluriannuel débattus et votés au Parlement. L'implication citoyenne devra faire du débat préalable un exercice exemplaire de décision et de mise en œuvre, dans

les territoires comme dans les entreprises.

Chacun comprendra ici en quoi les acteurs de l'ESS peuvent y jouer un rôle central.

Créer un pôle public financier

Nous proposons la création d'un pôle financier public par la mise en réseau des institutions financières publiques existantes (Caisse des dépôts, Crédit foncier, OSEO, CNP, Banque postale), des banques et assurances mutualistes dans le respect de leurs statuts et de banques et compagnies d'assurances qui seront nationalisées. Ce réseau sera chargé d'une mission de service public du crédit et de l'épargne, au service de l'emploi, de la formation, de l'activité économique réelle, notamment des PME-PMI et de la préservation de l'environnement.

Dans ce pôle financier public et social, les banques coopératives auront toutes leur place, et la voix des sociétaires et des salariés, personnes physiques ou morales, devra se faire entendre pour intervenir sur les décisions stratégiques. Il s'agit bien de permettre une appropriation citoyenne du crédit et de l'épargne. Le succès d'un tel dispositif financier dépend en grande partie de cette appropriation. Les banques coopératives pour y jouer leur rôle, devront revivifier leurs pratiques de l'économie sociale.

Soutenir les formes de propriété coopérative

Notre programme prévoit l'extension de la propriété publique par le développement des services publics. Il promeut de nouvelles appropriations sociales par la nationalisation de grands leviers de l'action économique, industrielle et financière. Il propose des formes décentralisées de la propriété sociale. Il veut aussi systématiser le recours à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le soutien public à l'économie sociale et solidaire, et notamment aux coopératives, sera fortement augmenté. La propriété sociale des entreprises doit se développer, notamment par la mise en œuvre du droit de préemption des salariés sur les entreprises cédées pour les transformer en coopératives. La transformation en SCOP ou SCIC de 10% des 60000 entreprises vendues chaque année multiplierait par 30 leur nombre actuel, faisant tendre le poids de l'ESS vers 20% du PIB. Le financement pourra se faire par soutien de l'Etat, avec un fonds géré par la CDC et constitué pour une part d'épargne salariale. Une aide financière sera accordée aux salariés qui reprennent ou créent leurs entreprises sous forme coopérative. Pour créer de nouveaux droits des salariés dans les entreprises, on pourra s'appuyer sur l'expérience acquise par les SCOP en ce domaine.

Nous favoriserons en particulier la création de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) permettant d'associer salariés, usagers et collectivités territoriales dans des projets de développement local. Les commandes de l'Etat, des collectivités et des services publics, s'adresseront prioritairement à ces coopératives grâce à une modification du Code des marchés publics.

Enfin un soutien sera apporté aux initiatives d'habitat autogéré et coopératif, dans le cadre des programmes de création de logements sociaux, en neuf et en réhabilitation.

Redonner des moyens aux mouvements d'éducation populaire et aux associations citoyennes

Le mouvement associatif représente 80% des emplois dans le secteur de l'ESS. Plus de 14 millions de bénévoles s'y investissent.

Conscient du rôle fondamental émancipateur des associations dans la vie démocratique, un gouvernement de gauche devra redéployer des subventions de fonctionnement et privilégier la co-construction des politiques publiques en réhabilitant le principe de signature de conventions de partenariats entre les pouvoirs publics et les citoyens organisés en associations. Il s'agira de sortir le secteur associatif de la logique de la prestation de service et de la concurrence « libre et non faussée »…

Une nouvelle alliance entre les acteurs associatifs et les pouvoirs publics est nécessaire. Elle devra se décliner à toutes les échelles de territoires.

Nous entendons également apporter un soutien national à l'innovation socio- économique en finançant la recherche et le développement dans l'économie sociale et solidaire.

Les structures de l'économie sociale et solidaire les plus innovantes sont pour beaucoup de petite taille et opèrent au niveau local. C'est pourquoi, il est important que le niveau national stimule par des financements la recherche et l'échange d'expériences.

A bas la RGPP!

Enfin, nous remettrons en cause les « réformes » des politiques publiques et des collectivités territoriales. Nous soutiendrons l'initiative associative sur les territoires dans le cadre de conventions de subventionnement. En cas d'initiative publique, nous privilégierons la technique de l'appel à projets qui permet de garantir une marge d'autonomie dans la réponse des porteurs de projet afin d'éviter le recours systématique aux marchés publics ou aux délégations de services publics.

Pour une loi-cadre en faveur de l'ESS et des mesures immédiates

Une loi-cadre de l'ESS sera nécessaire afin de définir précisément les critères d'attribution des moyens de l'Etat et des collectivités publiques : les finalités sociales et environnementales des entreprises et associations bénéficiaires ne pourront être dissociées d'un fonctionnement réellement démocratique. Inscrivant dans la durée une véritable citoyenneté économique, elle permettra de valider le statut de l'entreprise de l'ESS, qui précisera les droits et devoirs de celles-ci et de leurs acteurs.

A l'échelle de l'Europe

D'emblée nous refuserons le carcan de Lisbonne et le pacte dit « euro+ ».Nous nous opposerons aussi avec le Parlement français à toute directive contradictoire avec nos engagements, notamment en matière de dérégulation des services publics.

Nous souhaitons poursuivre le travail entamé par la Gauche européenne sur les services sociaux d'intérêt général SSIG, tout particulièrement par le groupe GUE au Parlement européen, pour que soit desserré l'étau de la concurrence pour les mutuelles, coopératives et associations. Le statut de coopérative européenne calqué sur celui des sociétés anonymes devra être revu. Il faudra obtenir la reconnaissance du statut de mutuelle européenne, et d'association européenne, avec, en corollaire, la reconnaissance de la subvention comme mode de financement.

Si du fait du Mécanisme européen de stabilité, la France perd sa souveraineté budgétaire, la bataille contre le dogme de la concurrence sera encore plus rude, c'est l'une des raisons pour lesquelles les élus du FDG ont voté contre ce MES.

Attention au respect des statuts !

En conclusion, nous ne favoriserons pas des structures qui ne respecteraient pas à la lettre le droit du travail, qui sous couvert d'insertion par l'emploi, occuperaient des niches porteuses et lucratives, et se comporteraient en entreprises capitalistes. Nous ne sommes pas dans une logique caritative, mais solidaire : nous avons donc en tête chaque jour que chaque salarié est un citoyen. Nous saluons les propositions courageuses du Comité national de liaison des régies de quartier dont la clé de voûte est la citoyenneté active.

Les relations pouvoirs publics/acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent faire l'objet d'une convention claire et exigeante. En ce sens, nous nous porterons garants de l'autonomie des organes de décision des acteurs de l'ESS. En contrepartie, nous attendons des associations, des coopératives, des mutuelles et des banques coopératives des pratiques exemplaires en matière de démocratie interne et de respect du droit du travail et de leurs finalités sociales et environnementales.

Le Front de Gauche de l'ESS poursuivra sa démarche pour une économie sociale et solidaire de transformation sociale et écologique après les échéances électorales de 2012.

Contact : frontdegauche.ess@gmail.com